

## Info COVID-19 :

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Les personnes ayant un test positif (RT-PCR ou antigénique) et sans symptômes doivent attendre 14 jours après la date du prélèvement pour donner leur sang.

## Prochaine collecte :

**LE BARCARES**  
**Salle Victor Hugo**  
**Vendredi 29 Janvier**  
**De 15h à 19h30**

**PRENEZ RDV [ICI](#) ou sur l'application « Don de sang » !**



**INFO Coronavirus (COVID-19)**

## ENSEMBLE,

continuons à **SAUVER DES VIES !**

### COUVRE-FEU :

Vous êtes autorisé.e.s à vous déplacer pour **DONNER VOTRE SANG** après 18h.

Au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » (3<sup>ème</sup> case) sur l'attestation de déplacement.



**Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !**



## Qui peut donner ?

### Les principales conditions pour donner son sang :

Être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et ne pas avoir été transfusé.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

### Dans les cas suivants, les dons doivent être différés de :

- 24h après un traitement carie ou détartrage ;
- 7 jours à la fin d'un traitement antibiotique ;
- 14 jours après un épisode infectieux ;
- 4 mois après une endoscopie, un piercing ou un tatouage ;
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme ;
- 6 mois après un accouchement.

**Pensez à prendre une pièce d'identité et un stylo !**

En Occitanie et dans toute la France, vous pouvez donner votre sang, même après 18h. Il suffit de cocher la case **"Assistance à personne vulnérable"** sur l'attestation dérogatoire au couvre-feu.

A la question, « puis-je donner mon sang après le couvre-feu ? », la réponse est OUI ! En effet, collectes de sang, jouant un rôle essentiel de santé publique, sont autorisées pendant le couvre-feu. L'enjeu est d'autant plus important que la fréquentation des collectes est traditionnellement plus importante en fin de journée. Le couvre-feu accroît cette tendance, entre travail et courses, les donneurs sont moins disponibles en journée.

La principale inquiétude est de voir les collectes moins fréquentées en journée et désertées après 18h. **Il est donc indispensable que les donneurs continuent à se mobiliser sur les nombreuses collectes mobiles et les maisons du don qui se terminent même après 18h.**

**#PartagezVotrePouvoir**